

légitime, toutefois il faut prendre garde au danger de cette dénatio-  
nalisée. Le plus grand, à mon point de vue, serait de briser la  
tradition et l'esprit de suite des administrations romaines. Les prélats  
suivent une carrière qui les fait passer par tous les échelons, toucher  
à toutes les questions et les traiter sous la conduite de chefs expé-  
rimentés, blanchis au service de l'Eglise, et ne lui ayant ménagé ni  
leur temps, ni leurs peines. Introduire de but en blanc de nouveaux  
éléments serait désorganiser l'œuvre des siècles, sans avoir pour la  
remplacer que des idées nouvelles, qui pourraient peut-être être  
bonnes, mais à coup sûr manqueraient de cette maturité qui est la  
première condition du succès. Laissons les récriminations : Rome  
sait bien ce qui convient à l'Eglise, et ce mouvement dont je parle  
se dessine déjà. Mais pour qu'il soit stable, il faut qu'il soit lent, et  
que ces éléments nouveaux aient pris par le travail, le temps, le  
frottement des affaires, tout ce qu'il y a de bon dans les traditions  
administratives de l'Eglise romaine.

DON ALESSANDRO.

## Apostolat de la Prière

*Intention générale pour le mois de février 1904*

*Approuvée et bénie par Pie X*

### Les religieux de France dispersés par les francs-maçons

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

**D**IVIN Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de  
MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette  
journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour  
lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les  
offre, en particulier, à l'intention des religieux français, victimes de  
la persécution.

*Résolution apostolique* : Estimer davantage les religieux, et se-  
courir au moins de nos prières ceux de France.